



45^{ème} CONGRÈS
CHANTIERS INTERDITS AU PUBLIC :
OCCUPONS-LES !
TOULOUSE – 9, 10 ET 12 NOVEMBRE 2018

PRÉSENTATION DE LA TABLE-RONDE 2 :
IMAGI'NATION PLUTÔT QUE START-UP
NATION

Modératrice : Estellia ARAEZ, élue SAF au CNB

Introduction : François PELLEGRINI, Professeur en informatique à l'université de Bordeaux et Commissaire à la "L'avocat et le tsunami numérique"

Révolution numérique

Tsunami numérique

L'avocat dans le tsunami numérique

Principes et positionnement

◆ **L'informatique libérée** – Michèle BAUER, SAF Bordeaux

Définir l'informatique

L'informatique permet une liberté certes mais est-elle réellement libérée ?

◆ **Des boutiques du droit aux zones d'accès au droit : quelle proximité territoriale et sociale ?** Chantal BOURGLAN, SAF Marseille

« **Quelques déterminants des décisions judiciaires et préfectorales en matière d'expulsion locative** » - Camille FRANÇOIS, Maître de conférences en sociologie à l'université Paris 1

- L'augmentation des procédures d'expulsion locative depuis 15 ans

Données et méthodes

Quelques ordres de grandeur judiciaires

Déterminants procéduraux de l'expulsion du ménage

Les effets de l'enquête sociale au stade judiciaire

- Un effet avocat ?

Un effet tribunal : comprendre la disparité des pratiques et décisions judiciaires

- Après le tribunal

◆ **Contentieux collectifs, droits non défendus : comment s'organiser ?** – Florian BORG, SAF Lille, Secrétaire général de l'AED

- Pour les avocats : mutualisation des moyens

- Pour les citoyens : faciliter l'accès aux droits

- Répondre au désengagement de l'Etat

- Réagir aux plateformes et légaltech

- Une société coopérative d'intérêt collectif ?